

EPIC Tourisme Mellois En Poitou

19 OCT. 2022

Comité de direction
5 octobre 2022

Date de convocation : 29/09/2022	Présents : 10
Nombre de membres en exercice : 15	Représentés : 3
Quorum (présents et représentés) : 8	Votants : 13

L'an deux mille vingt deux, le cinq octobre, à dix-huit heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi à l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales, le comité de direction, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle de réunion de l'office de tourisme à Melle, sous la présidence de Monsieur Nicolas RAGOT, président.

Étaient présents et absents :

Membres titulaires	Présents	Représentés	Exc	Abs	Membres suppléants	Présents	Exc	Abs
Collège des élus								
ARCHIMBAUD Guénabille	x				BARRÉ Daniel			x
BALLAND Cyril	x				BERTHONNEAU Frédéric		x	
BINET Frédérique		x			CHARPENTIER Patrick	x		
BLANCHET Philippe	x				GRIFFAULT Sylvain	x		
BRILLAUD Chantal	x				MORIN Patrick		x	
BRUNET Sylvie		x						
KOHLER Marie	x							
RAGOT Nicolas	x							
SUIRE Cathy				x				
Collège des professionnels								
CAILLON Eric		x			CASSINI Christine	x		
VILLENEUVE Véronique	x				GOODLIFFE Tess		x	
WESCHAMBRE Raphaël	x				PINEAU Annick		x	
					VRIGNAULT Sylvie	x		
QUINTARD-MELOUKI Jacqueline	x				PIERRE Patrick	x		
ROMANO Guillaume	x							
FREREBEAU Christophe				x	BEDON Christine		x	

D2022_10_05-8 – Montant des participations 2023 pour les acteurs du tourisme

Monsieur le président rappelle qu'il n'y a pas eu de demande d'adhésion de l'association auprès des acteurs du tourisme en 2022.

Face à l'enjeu de mobilisation des acteurs du tourisme et de leur participation à la vie de l'office de tourisme, il est rappelé l'importance pour l'office de tourisme de proposer des services à ces acteurs. L'année 2023 permettra de questionner le projet de l'office de tourisme et ainsi de redéfinir les services qui peuvent être proposés aux acteurs en 2024.

Le comité de direction, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- propose de s'appuyer sur le montant des adhésions à l'association en 2021 pour solliciter un partenariat à hauteur de 50 € pour 2023, correspondant à un soutien à l'office de tourisme.

Fait les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme.

Le président,

Nicolas RAGOT.